

BILAN DE LA QUALITE DE L'AIR

ANNEE 2018 – L'INDRE-ET-LOIRE

La qualité de l'air de l'Indre-et-Loire est surveillée à l'aide de 4 stations permanentes de mesure réparties dans l'agglomération tourangelle :

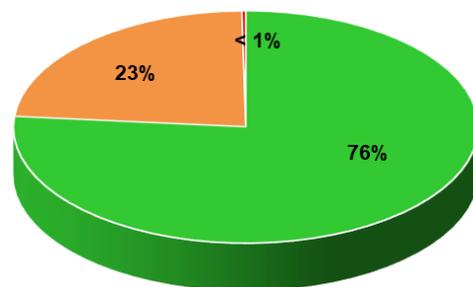
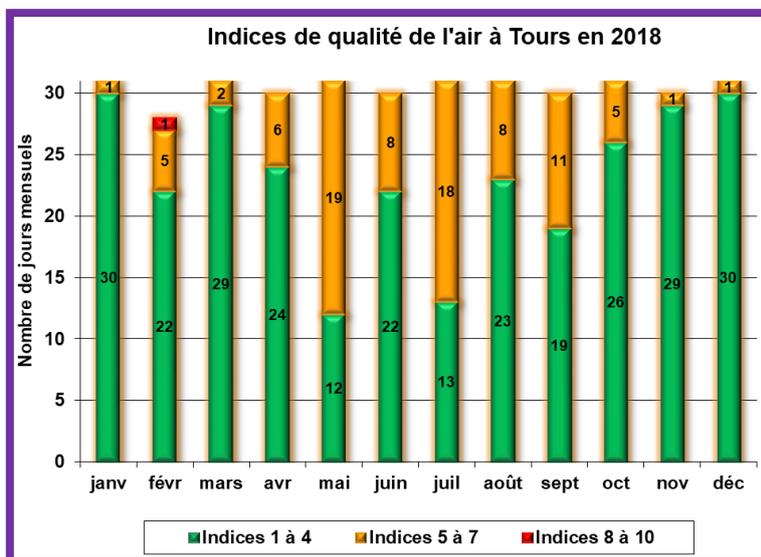
- 1 station urbaine La Bruyère
- 1 station urbaine Joué-lès-Tours
- 1 station périurbaine Tours périurbaine
- 1 station trafic Pompidou

qui permettent d'alimenter un modèle haute résolution qui va estimer la qualité de l'air en tout point du département de l'Indre-et-Loire.

Au niveau du découpage en zones administratives de la surveillance de la qualité de l'air de la région Centre-Val de Loire, le département de l'Indre-et-Loire contient la Zone Agglomération de Tours (correspondant aux limites administratives du SCOT de Tours), le reste du département fait partie de la Zone Administrative de Surveillance : Zone Régionale ZR.

L'indice 8 sur 10 a été atteint à Tours en 2018

L'agglomération tourangelle a enregistré de très bons et bons indices de la qualité de l'air (indices verts 1 à 4) pendant 76% des jours de l'année (contre 82% en 2017). Les indices mauvais à très mauvais (indices rouges 8 à 10) ont été calculés 1 seul jour (contre 7 en 2017), l'indice 8 sur 10 a été l'indice maximal atteint 1 jour le 22 février 2018, durant un épisode de pollution généralisée par les particules PM₁₀.



BILAN DE LA QUALITE DE L'AIR

ANNEE 2018 – L'INDRE-ET-LOIRE

Situation générale de l'ensemble des stations de l'Indre-et-Loire par rapport aux seuils réglementaires de qualité de l'air en 2018 ...

Le tableau suivant présente le bilan de la qualité de l'air dans l'Indre-et-Loire réalisé à partir des données issues des mesures en stations mais aussi de l'estimation objective et de la modélisation. Les données sont comparées à la réglementation en vigueur en France et aux seuils sanitaires recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé, plus sévères pour certains polluants.

		Indre-et-Loire - 37				Réglementations en vigueur	Situation par rapport à la réglementation en vigueur	Seuils sanitaires recommandés par l'OMS	Situation par rapport aux seuils sanitaires OMS
		Joué-lès-Tours	Tours La Bruyère	Tours périurbaine	Tours Pompicou				
U : Urbain P : Périurbain T : Trafic									
Type de station		U	U	P	T				
Ozone	Moyenne annuelle	60		59					
	Maximum horaire	178		176		180 µg/m ³ /h (seuil d'information) 360 µg/m ³ /h (seuil d'alerte)	!		
	Valeur cible Nombre de jours dépassements du seuil de protection de la santé	16		11		120 µg/m ³ /8 h (moyenne sur 3 ans) à ne pas dépasser plus de 25 jours par an	✓		
	Objectif de qualité Nombre de jours dépassements du seuil de protection de la santé	31		19		120 µg/m ³ /8 h	✗	100 µg/m ³ /8 h	✗
	Valeur cible pour la protection de la végétation (AOT40 moyenné sur 5 ans)			10648		18 000 µg/m ³ .h	✓		
	Objectif de qualité pour la protection de la végétation (AOT40) estimé			15505		6000 µg/m ³ .h	✗		
Dioxyde d'azote	Moyenne annuelle	13	12		31	40 µg/m ³ (valeur limite et objectif qualité)	✓	40 µg/m ³	✓
	Maximum horaire	110	105		158	200 µg/m ³ /h (seuil d'information) 400 µg/m ³ /h (seuil d'alerte)	✓	200 µg/m ³ /h	✓
	P99,8	79	71		111	200 µg/m ³ (valeur limite)	✓		
Particules en suspension PM ₁₀	Moyenne annuelle		16		17	30 µg/m ³ (objectif de qualité) 40 µg/m ³ (valeur limite)	✓	20 µg/m ³	✓
	Maximum journalier		55		52	50 µg/m ³ /j (seuil d'information) 80 µg/m ³ /j (seuil d'alerte)	✗	50 µg/m ³ /24h	✗
	Valeur limite P90,4		26		25	50 µg/m ³	✓		
Particules en suspension PM _{2,5}	Moyenne annuelle	10				25 µg/m ³ (valeur limite) 10 µg/m ³ (objectif de qualité)	✗	10 µg/m ³	✗
	Maximum journalier	50						25 µg/m ³ /24h	✗
Monoxyde de carbone	Moyenne annuelle				0,22				
	Maximum sur 8 heures				0,94	10 mg/m ³ /8 h (valeur limite)	✓	10 mg/m ³ /8 h	✓

Les concentrations sont exprimées en µg/m³, sauf pour le monoxyde de carbone en mg/m³.

Non concerné

✓ valeur respectée ! risque de dépassement ✗ valeur dépassée

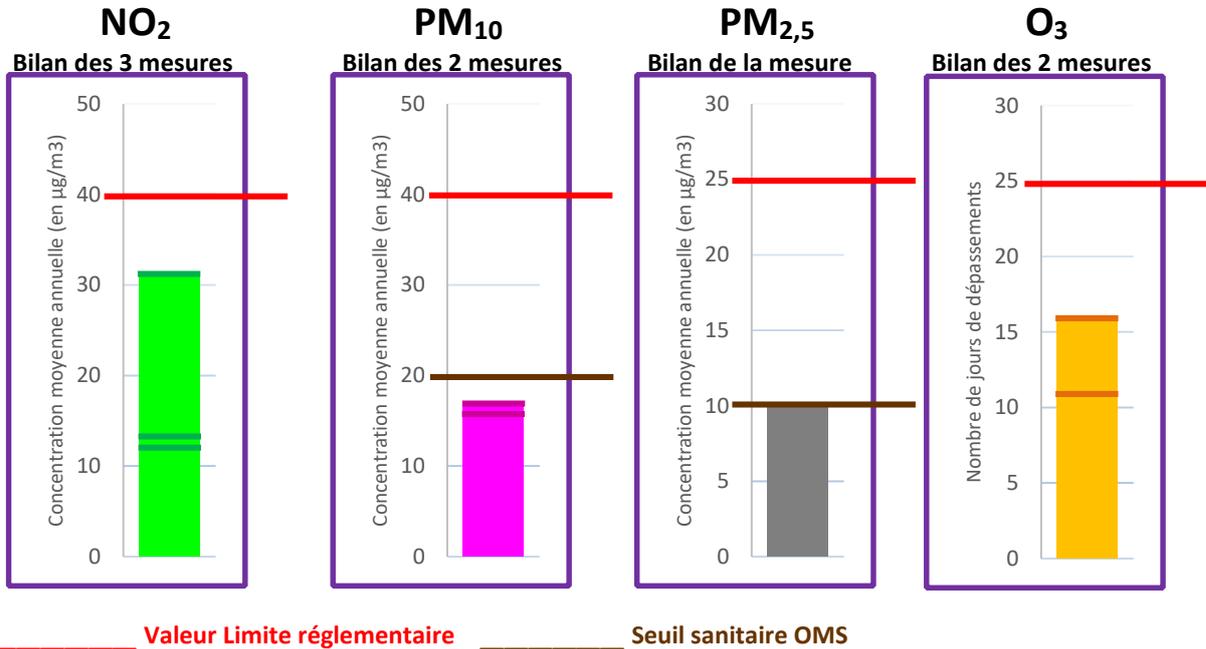
Les polluants qui ne respectent pas certains seuils de la réglementation européenne et les recommandations de l'OMS sont l'ozone et les particules en suspension.



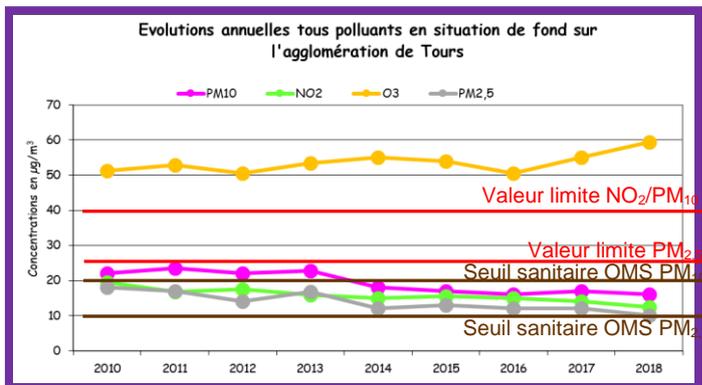
BILAN DE LA QUALITE DE L'AIR

ANNEE 2018 – L'INDRE-ET-LOIRE

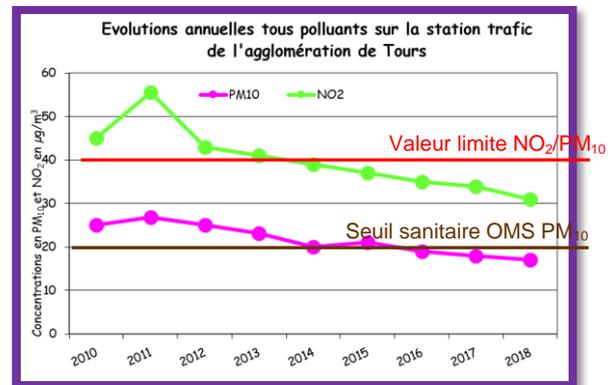
Année 2018 d'un seul coup d'œil



... et depuis 2010



Evolutions annuelles de la pollution en sites urbains de Tours



Evolutions annuelles de la pollution en site trafic de Tours

Baisse globale des niveaux de l'ensemble des polluants

En 2018, on note une hausse des niveaux d'ozone (O₃) d'environ 10% par rapport à l'année 2017, en site urbain. Cette hausse est liée aux conditions caniculaires de l'été 2018 et est observée sur l'ensemble des sites de la région. Les moyennes annuelles, tous sites confondus, sont proches de 60 µg/m³ contre 50, il y a quelques années.

Les concentrations annuelles en dioxyde d'azote sont à la baisse par rapport à l'année passée et bien en-dessous de la réglementation en vigueur. Cette baisse, amorcée en 2012, représente environ 40%, depuis 2011, en site trafic et 25%, en site urbain de fond.

Pour les particules en suspension (PM₁₀ et PM_{2,5}), que ce soit en site trafic ou urbain, les valeurs moyennes annuelles ne dépassent pas les valeurs réglementaires en vigueur.

Toutefois, les moyennes annuelles de ces polluants sont proches des seuils sanitaires de l'OMS pour les PM₁₀ (20 µg/m³/an) et atteignent le seuil sanitaire pour les PM_{2,5} (10 µg/m³/an).

Le monoxyde de carbone enregistre une moyenne annuelle 2018 faible.



BILAN DE LA QUALITE DE L'AIR

ANNEE 2018 – L'INDRE-ET-LOIRE

Episodes de pollution

Seuils d'information et de recommandations					Réglementation
	La Bruyère	Joué-lès-Tours	Tours périurbaine	Pompidou	
Ozone O ₃	0	0	0	nc	180 µg/m ³ /h
Dioxyde d'azote NO ₂	0	0	nc	0	200 µg/m ³ /h
Particules PM ₁₀	1	-	-	1	50 µg/m ³ /24h
Seuils d'alerte					Réglementation
	La Bruyère	Joué-lès-Tours	Tours périurbaine	Pompidou	
Ozone O ₃	0	0	0	nc	360 µg/m ³ /h
Dioxyde d'azote NO ₂	0	0	nc	0	400 µg/m ³ /h
Particules PM ₁₀	0	-	-	0	80 µg/m ³ /24h

Nombre de jours de dépassements des différents seuils - pas de mesure en 2018

nc : non concerné

En 2018, le **seuil d'information** pour les particules PM₁₀ a été dépassé 1 journée aux stations trafic Pompidou (contre 7 en 2017) et urbaine de fond La Bruyère (contre 5 en 2017). L'épisode de pollution, enregistré en février, était un épisode généralisé de pollution sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire et s'est déroulé lors de conditions anticycloniques froides peu propices à la dispersion des polluants, issus des chauffages, des véhicules et de l'agriculture.

Concernant l'ozone, le seuil d'information n'a été dépassé sur aucun site de l'Indre-et-Loire en 2018, mais les niveaux en étaient très proches le 4 août, lors d'un épisode régional de pollution à l'ozone (concernant les départements du nord de la région) produit pendant la période caniculaire de l'été 2018.

En 2018, le **seuil d'alerte** pour les particules PM₁₀ n'a pas été dépassé dans l'agglomération tourangelle.

Respect des valeurs limites horaires et journalières pour le dioxyde d'azote NO₂ et les particules PM₁₀

Les valeurs limites horaires pour le dioxyde d'azote (200 µg/m³/h à ne pas dépasser plus de 18 heures par an) et journalières pour les particules PM₁₀ (50 µg/m³/j à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) ont été respectées.

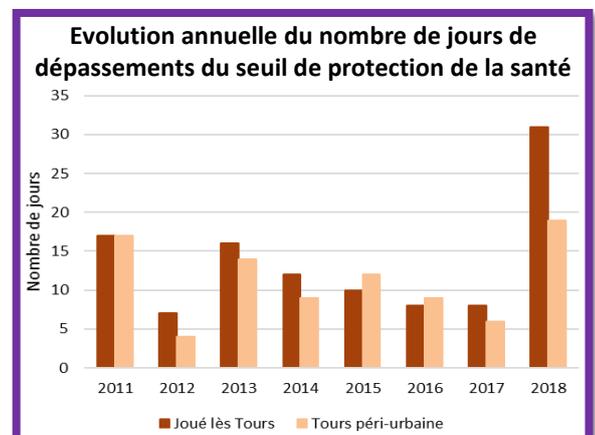
Dépassement des objectifs de qualité pour l'ozone et les particules PM_{2,5}

Pour l'ozone (en situation de fond), l'objectif de qualité pour la protection de la santé fixé à 120 µg/m³/8h a été dépassé en 2018 comme les années précédentes.

Les dépassements ont été beaucoup plus nombreux en 2018, pour atteindre 31 jours en site urbain de fond.

La valeur cible (120 µg/m³/8h à ne pas dépasser 25 jours par an en moyenne sur 3 ans), pour sa part, n'a été dépassée sur aucun site de l'Indre-et-Loire en 2018.

L'objectif de qualité de 10 µg/m³ en moyenne annuelle pour les particules très fines PM_{2,5} a été atteint à Tours avec 10 µg/m³ sur le site urbain de Joué-lès-Tours (contre 12 en 2017).



BILAN DE LA QUALITE DE L'AIR ANNEE 2018 – L'INDRE-ET-LOIRE

L'air en carte (issu de la modélisation haute résolution)

Moyenne annuelle dioxyde d'azote NO₂ – Indre-et-Loire / Tours / Amboise – 2018

